



La Section clinique de Bruxelles

Yves Vanderveken

Pour présenter la Section clinique de Bruxelles, je partirai de ce qui en fait le particulier noué aux principes d'orientation des Sections en général, en posant deux questions.

La Section clinique fut créée à Paris en 1977. Invention de Jacques-Alain Miller, elle trouva l'assentiment de Jacques Lacan. Celui-ci l'imposa, contre, parfois, l'avis de membres importants de son École. Dans « Préface »¹, J.-A. Miller a exposé, de façon extrêmement précise et claire, l'historique et la genèse de cette création.

Un moment historique

En 1989, J.-A. Miller donna son accord pour la création de la Section clinique de Bruxelles. Une des premières avec celle de Barcelone, à être créée en Europe, dans le mouvement, l'éthique et l'orientation de celle de Paris, elle figure ainsi parmi les plus anciennes d'une liste qui s'allongea ensuite dans un mouvement d'extension mondiale.

Cette fondation constitue, dans le mouvement analytique en Belgique, un moment historique, à deux niveaux.

Premièrement, elle s'inscrit, alors, dans ce qu'Alexandre Stevens et Marie-Françoise De Munck, dans leur recension historique², ont épinglé de « désert » quant au débat belge portant sur la conceptualisation de la psychanalyse et les conditions épistémologiques de l'inconscient. Plusieurs occasions ont été manquées, et non des moindres – les passages de Lacan en Belgique, une thèse universitaire sur celui-ci, la nomination de Françoise Dolto au titre de Docteur honoris causa de l'université catholique de Louvain (UCL), etc. – pour initier de véritables débats, recherches et enseignements dans le champ de la psychanalyse. Seul, à l'UCL, dans les années 60, le Professeur Alphonse De Waelhens soutenait le débat dans une perspective phénoménologique. La psychanalyse était étrangement absente dans les autres universités belges. Un changement apparaît dans les années 80 par l'introduction de timides enseignements sur les concepts analytiques et par la création de moyens de diffusion.

Notre responsabilité, dans l'initiation et le maintien du débat et de la recherche en psychanalyse est fondamentale en Belgique : « L'École de la Cause freudienne s'est située là en première ligne puisque *Quarto* précède la naissance de plusieurs autres publications (dont la *Revue belge de psychanalyse* du groupe IPA), et que le Champ freudien a été le premier à introduire des cycles publics de conférences avant de structurer un enseignement dans la Section clinique. »³

Deuxièmement, elle trouve à s'inscrire dans le mouvement historique de la psychanalyse qui s'oriente de Lacan : « Dès l'acte de dissolution par Jacques Lacan de l'École freudienne de Paris, des analystes belges ont quitté l'École belge de psychanalyse pour répondre par là, en Belgique, à l'acte posé par Lacan. Ces analystes ont écrit à Lacan pour poursuivre avec lui, d'abord dans la Cause freudienne puis, dès 1981, dans l'École de la Cause freudienne [...]

¹ <http://www.ch-freudien-be.org/scbxml/>

² De Munck M.-F., Stevens A., « Le débat conceptuel en Belgique », *Quarto*, n° 36, aout 1989, p. 38.

³ *Ibid.*

C'est en leur nom qu'Antonio Di Ciaccia a pris contact avec des analystes parisiens – et en particulier Éric Laurent – pour organiser à Bruxelles un enseignement public de psychanalyse qui transmette la rigueur de la doctrine métapsychologique de Freud et des mathèmes⁴ lacaniens, dans la perspective du travail poursuivi déjà depuis plusieurs années au département de psychanalyse de l'université de Paris VIII. [...] Dès octobre 1980 a été mis en place un enseignement de psychanalyse avec l'aide de nombreux collègues français. »⁵

Enseignements

Depuis le mois de janvier 1989, à Bruxelles, et depuis lors à Mons, Namur et Liège – devenues de véritables Antennes de la Section clinique depuis 2003 – et via le CRIPSA, sous une autre forme, à Charleroi, la Section clinique présente un ensemble d'enseignements qui visent à la transmission des mathèmes de la psychanalyse, élaborés à partir des textes de Freud et de Lacan, de leurs vastes références et connexions, pour rendre compte de l'expérience de la clinique psychanalytique. Les enseignements s'adressent en premier lieu aux travailleurs de la santé mentale qui participent à l'élaboration d'une clinique dont les fondements sont lacaniens, suppléant ainsi, en Belgique aussi, « aux défaillances d'une psychiatrie à qui le progrès de la chimie fait souvent négliger son trésor classique »⁶.

Le programme d'enseignement est très vaste et comporte pour chaque Antenne, des présentations de cas en hôpital, des séminaires pratiques, des cours sur la théorie de la clinique et sur les concepts analytiques, des cycles de conférences, des cours d'introduction à la lecture de Freud et à celle de Lacan, ainsi que des séminaires de recherche. En outre, le cursus ouvre à la possibilité de stage dans une institution de soins.

A ce mouvement historique de la psychanalyse en Belgique, il est nécessaire et indispensable d'adjoindre l'invention, la création et la conceptualisation d'une clinique psychanalytique, absolument originale et nouvelle dans les institutions de soins pour des sujets psychotiques, toxicomanes et autres. Celles-ci ont trouvé à s'inscrire dans un vaste réseau international, tel que le Réseau International d'Institutions infantiles (RI³) ou le réseau Toxicomanie et Alcoolisme (TyA)⁷.

Seule la cure autorise

« Nulle part au monde il n'y a de diplôme de psychanalyste. Et non par hasard, ou par inadvertance, mais pour des raisons qui tiennent à l'essence de ce qu'est la psychanalyse. »⁸ Tout, dans l'époque actuelle, tente d'aller contre cette essence. Tout ce qui va contre cette essence, vise l'existence même de la psychanalyse. Et cette essence est la suivante : seule une psychanalyse, une cure, menée assez loin, pour ne pas dire à son terme, autorise un analysant à s'autoriser à pratiquer la psychanalyse. « La clinique psychanalytique [...] à une base [...] une psychanalyse. »⁹ Si l'on veut « cliniquer », rien à faire, il faut « se coucher »¹⁰.

D'une part, l'enseignement, seul, de la psychanalyse n'habilite pas à sa pratique : « La transgression de cette éthique se paie cher – et à tous les coups, du côté de celui qui la commet. »¹¹ – voyez dès lors où se trouveront les charlatans – « Cela suppose que être-analyste n'est pas une qualité, un titre, mais un mode d'être. D'où l'idée que l'être-analyste

⁴ Du grec *mathema*, ce qui s'apprend.

⁵ Di Ciaccia A., Stevens A., « Le champ freudien en Belgique », *Quarto*, n° 36, 1989, p. 49.

⁶ Miller J.-A., « Prologue de Guitrancourt », prononcé le 15 mai 1988 lors de la fondation des Sections cliniques de Bruxelles et de Barcelone : <http://www.ch-freudien-be.org/scbx/>

⁷ Les manifestations épistémiques – congrès, colloques, séminaires, etc. – ainsi que leurs publications scientifiques sont nombreuses.

⁸ Miller J.-A., « Prologue de Guitrancourt », *op. cit.*

⁹ Lacan J., « Ouverture de la Section clinique », *Ornicar ?*, n° 9, 1977, p.5-14.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Miller J.-A., « Prologue de Guitrancourt », *op. cit.*

est défini comme obtenu par votre expérience en tant qu'analysant [...] »¹² D'autre part, un enseignement de la psychanalyse qui ne trouverait pas son appui, son essence, dans la cure n'existe pas. La Section clinique est un des seuls instituts de formation à ne pas avoir cédé là-dessus.

L'avenir nous dira de quelle façon nous préserverons cette essence et sous quelle modalité d'enseignement. Première de mes deux questions, elle engage au plus haut point notre responsabilité face à la psychanalyse. Elle doit trouver à s'articuler dans les perspectives politiques actuelles, générales en terme de santé et de santé mentale, avec une législation toujours plus tentaculaire sur les pratiques dites *psy* et sur un plan certainement européen – la création de l'EuroFédération de Psychanalyse¹³ et la tenue à Bruxelles de PIPOL 5, son congrès de fondation, tentent d'y répondre – sans oublier, les perspectives politiques liées à la Belgique, pour lesquelles je vous renvoie au récent article de Philippe Hellebois paru dans *la Lettre mensuelle*¹⁴.

Pour l'instant, les enseignements dispensés par la Section clinique tentent d'être à la hauteur de cette exigence propre et singulière à la psychanalyse et à ce que relève de son « enseignement ». C'est là un devoir qui incombe à ses enseignants. Nous ne céderons en rien, même si nous saurons l'adapter à la spire de l'époque.

Paradoxes de la transmission

«L'enseignement» de la psychanalyse, s'il se veut au plus près du soc tranchant de la vérité lacanienne, contient en soi des paradoxes et ses exigences éthiques. C'est un défi à relever et à tenir, qu'il n'est pas sûr d'être si aisé de l'atteindre. Nous en épinglons ici certaines facettes, comme dans un prisme :

« Comment éviter que l'enseignement de la psychanalyse ne soit pas l'obstacle, voire le tombeau même de la psychanalyse elle-même ? », « Comment enseigner quelque chose de la psychanalyse de façon telle que cela ne fasse pas obstacle à la cure ? » Lacan s'est souvent posé ces questions. Il disait même, à l'occasion, que la résistance à la psychanalyse n'est jamais aussi forte que pour celui qui baigne dans le milieu analytique. Le savoir issu de la doctrine analytique peut se révéler le réservoir le plus propice à la résistance à la psychanalyse. Comment la clinique peut-elle être objet d'une transmission ?

Le cœur de la psychanalyse est la cure, une expérience privée. Lacan invente un dispositif de transmission et d'évaluation particulier, la passe. Ce dispositif assure le nucleus de l'enseignement de la psychanalyse et son avancée épistémique. Le témoignage déposé est intime, pourtant Lacan parie que quelque chose puisse s'en transmettre à tous, de façon démonstrative, à travers le mathème. C'est sur ce point qu'une rencontre peut avoir lieu entre la psychanalyse et l'enseignement.

La transmission d'un savoir est, de structure, transmission d'un savoir mort, fermé, totalisant. Lacan, comme Freud, a toujours tenté d'y objecter en transmettant un savoir au plus près du réel de la cure. Réel, soit ce qui ne se laisse pas attraper par le savoir (symbolique et imaginaire), qui y objecte toujours. La psychanalyse s'intéresse à cela, et en fait sa spécificité inédite. En s'orientant sur le réel, la psychanalyse est toujours moderne, en prise avec les symptômes contemporains, signes de leur objection à la science et au discours du maître. Lacan nous indique que, dans le champ de la psychanalyse : « un système ne reçoit sa consistance qu'à se confirmer d'être incomplet [...] voie la plus sûre qui ne démente pas d'emblée l'expérience »¹⁵.

¹² Miller J.-A., *Politique lacanienne*, Rue Huysmans, Paris, 2001, p.58.

¹³ <http://www.europsychanalysis.eu>

¹⁴ Hellebois, P., « La Belgique déshabillée », *La Lettre mensuelle*, n° 292, novembre 2010, p. 38-39.

¹⁵ Cité par Pierre Malengreau dans « Réponse à une lettre d'A. Stevens du 22 décembre 1997 », inédit.

C'est là une indication pour l'enseignement en psychanalyse : « C'est bien pourquoi la clinique psychanalytique consiste à réinterroger tout ce que Freud a dit. »¹⁶ J.-A. Miller radicalise la thèse. Il en donne une autre pour dire ce que serait un enseignement « lacanien » qui objecte à l'enseignement dit universitaire. Citons le, car il n'est pas : « si facile que ça de dire : je suis lacanien. Au fond, c'est beaucoup plus facile pour quelqu'un de dire : lacanien, je ne le suis pas. D'ailleurs, Lacan était très réservé à l'endroit de ce "être lacanien", sans doute parce que ce qu'il enseignait, c'était quelque chose comme : ne répétez pas. Lui ne répétait pas. Quant il répétait une de ses formules, elle prenait toujours un autre sens dans le contexte. C'est pourquoi on imagine mal un glossaire lacanien. Ce que dit Lacan ne s'entend que dans le contexte. [...] Et il faut dire aussi qu'en cela, il a échoué. Il a échoué puisqu'il y a des lacaniens, et qui passent leur temps à répéter ce que Lacan a dit. A mon sens, ce que l'on appelle le lacanisme est plutôt une orientation, un style, [...] ou encore une méthode sans règles. Il n'empêche que l'on peut bien essayer d'en expliciter les règles. Il y a celle-ci par exemple : sur toute question, chercher un angle inédit. Le vrai est affaire du moment, et jamais chose dite. Croire que ceci est vrai, je le répète, et cela reste vrai – et bien, c'est une erreur. La vérité variable, la varité, qui est un thème du dernier Lacan [...] est déjà là dès le début. [...] Jamais nos supposés désaccords ne seront aussi intéressants et aussi féroces, que les désaccords de Lacan avec lui-même. [...] Il pensait au contraire qu'une vérité partagée, c'est suspect [...] il faut toujours regarder ça d'un œil méfiant, se demander ce qui est refoulé. »¹⁷

Ainsi pouvons-nous extraire ces nécessités : que l'enseignement puisse trouver appui sur une École – au sens classique du terme – où la recherche et l'avancée épistémique soient rendues possibles ; corrélativement, que les enseignants soient pris dans un processus d'échanges et de recherches épistémiques et que leurs rapports avec les participants – terme préféré à celui d'étudiants, pour y souligner leur part d'initiative – soient le plus éloigné possible du rapport entre professeurs et élèves¹⁸ ; enfin, que l'enseignement dispensé soit soutenu « d'une élaboration inédite, si modeste soit-elle »¹⁹ et lorsque celle-ci surgit – pensons aux trois conversations aboutissant au concept de « psychose ordinaire » – d'où qu'elle vienne, qu'elle puisse s'y transmettre, sans omettre et invalider le savoir précédent dit « classique ». Bref, que le « classique » ne soit jamais « classé ».

Dans son « Ouverture de la Section clinique », Lacan nous fait faire un pas de plus : « La clinique psychanalytique doit consister non seulement à interroger l'analyse, mais à interroger les analystes, afin qu'ils rendent compte de ce que leur pratique a de hasardeux [...] que la clinique psychanalytique soit une façon d'interroger le psychanalyste, de le presser de déclarer ses raisons. »²⁰

Nous avons, aujourd'hui, à soutenir ce que Lacan pointe à l'horizon et à l'assumer au sein des Sections cliniques et dans le monde « extérieur ». Cela n'est pas facile – voire cela sera rendu impossible, ce qui en soi n'est pas pour nous faire reculer. A savoir que : « la clinique psychanalytique doit nous aider à relativiser l'expérience freudienne. C'est une élucubration de Freud. J'y ai collaboré, ce n'est pas une raison pour que j'y tienne. Il faut tout de même se rendre compte que la psychanalyse n'est [...] pas une science exacte »²¹. Cette relativité n'est en rien un relativisme. A partir de ces points de fuite dans la structure de notre expérience

¹⁶ Lacan J., « Ouverture de la Section clinique », *op. cit.*

¹⁷ Miller J.-A. et Etchegoyen R. H., « Dialogue à Buenos Aires », *Ornicar ?*, n° 51, 2004, p. 52.

¹⁸ Ce point reprend en partie des développements de P. Malengreau, dans une allocution d'ouverture du Séminaire (Bruxelles-Angers), le 24 septembre 1997, inédit.

¹⁹ Miller J.-A., « Prologue de Guitrancourt », *op. cit.*

²⁰ Lacan J., « Ouverture de la Section clinique », *op. cit.*

²¹ *Ibid.*

humaine, une certitude peut être extraite et se démontrer.²² Il faudra le faire, sans nous desservir.

Serons-nous d'accord sur le fait que cette relativité n'est en rien un relativisme, en ajoutant cette définition formidable de la psychanalyse ? : « La psychanalyse est une pratique délirante, mais c'est ce qu'on a de mieux actuellement pour faire prendre patience à cette situation incommode d'être homme. »²³ Trouverons-nous, dans la spire de l'époque la façon de faire entendre cela ?

Enfin, je terminerai par ma deuxième question, disons, interne : Quelles conséquences tirons-nous pour les Sections cliniques de ce que nous nommons maintenant « l'évènement Paris » ?

²² Malengreau P., dans une allocution d'ouverture du Séminaire (Bruxelles-Angers), *op. cit.*

²³ Lacan J., « Ouverture de la Section clinique », *op. cit.*, p. 5-14.